

Gestion des eaux pluviales

Les ruelles **bleues-vertes**



Table des matières

Introduction2
Méthodologie3
I/ Les ruelles vertes montréalaises4
1. Bref historique5
2. Qu'est ce que c'est6
3. Pourquoi7
4. Reflet des inégalités7
II/ Les ruelles et l'eau9
1.1 L' Alliance Ruelles bleues et vertes10
1.2 Ruelle Turquoise11
2.1 Les ruelles et l'eau en exemple13
2.2 Ruelle verte des Pas perdus13
2.3 Ruelle solution verte et bleue près du Blvd Métropolitain	14
2.4 Ruelle verte Lisieux-Verdier15
2.5 Ruelle Verte Cartierville16
3. Que retenir ?18
III/ Zoom sur l'Envolée21
1. Mise en contexte22
2. La requête24
3. Les aménagements26
IV/ Pistes à explorer28
1. Les recommandations29
2. Les limites30
Conclusion32
Bibliographie33



Introduction

La ruelle, intégrée au plan d'urbanisme de la ville de Montréal en 1890, est le fruit de diverses réflexions de la part de géographes, urbanistes, sociologues et autres professionnels de l'urbain. Symbole fort aux multiples usages, autant quotidiens que ponctuels, la ruelle située au coeur de l'îlot a pris une place importante dans la vie des Montréalais. Pour autant, les aménagements de type ruelles vertes, de part leur nature éphémère et modeste n'ont qu'un impact très limité sur la ville. C'est pourquoi, au moyen de l'intégration de la compréhension des eaux pluviales, Pascale Rouillé et son équipe sont en cours de développement d'un concept permettant aux 475 kilomètres de ruelle de jouer un rôle prépondérant, à la fois dans le verdissement de notre ville et dans la sauvegarde de notre précieuse ressource. Au vu de la complexité des enjeux qui accompagnent la diffusion de ce concept, il va falloir être patient avant que la ruelle bleue-verte issue de l'Alliance ne devienne commune. L'eau semble être une des voies à suivre pour accentuer le rôle de la ruelle dans la construction d'une ville résiliente aux changements climatiques auxquels nous sommes confrontés.

C'est pourquoi, en attendant, on pourrait se demander :

comment faciliter la transition des ruelles vertes vers des ruelles bleues-vertes ?



Méthodologie

Ce travail a été effectué grâce à une revue de presse des journaux montréalais qui traitent très souvent du thème de la ruelle verte, ainsi qu'à l'aide d'une recherche plus théorique. Aussi, en raison du fait que la documentation spécifique en lien avec la gestion de l'eau est rare, je me suis très rapidement tournée vers les professionnels. Le 23 janvier j'ai donc rencontré l'urbaniste française Pascale Rouillé dans ses tous nouveaux bureaux rue Sainte-Catherine. Elle m'a ensuite orientée vers Hélène Saint-Jacques et Jean-Paul Soubeyrand, que j'ai respectivement rencontrés le 7 et 21 février, qui m'ont informée sur leur projet de ruelle bleue-verte qui fait l'objet de la troisième partie de ce rapport intitulée «Zoom sur l'Envolée». Par la suite, le 11 mars j'ai rencontré Rémi Haf, conseiller en planification à la Division de la gestion durable de l'eau. Enfin, par le biais de ces deux habitants de Merci-Hochelaga-Maisonneuve, j'ai obtenu les coordonnées de Jérémy Hamel avec lequel je me suis entretenue via video-conférence le 30 mars. Jérémy est paysagiste pour l'écoquartier d'Hochelaga, nous avons discuté de son rôle et des différents projets dans lesquels il est intervenu récemment.



Pascale Rouillé



Hélène Saint-Jean



Jérémy Hamel





I / les ruelles vertes montréalaises



1. Bref historique

La ruelle est une composante emblématique de l'urbanisme montréalais. D'abord développées dans les quartiers uppées de la ville puis dans les faubourg et quartiers industriels, puis complètement évincées des nouveaux développements à partir des années 1940, elle a longtemps eu mauvaise réputation. Et pour cause, mal éclairées, pavées de débris en tout genre et jouxtant les hangars délabrés, il ne faisait pas bon de s'y aventurer. C'est au début des années 80, sous l'administration du maire Jean Drapeau que la Ville de Montréal met sur pieds deux programmes pour contrer l'exode rurale dont l'objet est pour la première fois la ruelle :

Opération Tournesol et Place au Soleil. Jusqu'à l'abandon de ces derniers en 1988 pour raisons financières ce sont 58 ruelles qui se sont vu transformées grâce à la pose de pavage, pelouse et lampadaires et en parallèle la destruction de hangars, qui participaient à l'aspect glauque de ces petites rues.



Ruelle, 1966

Source : Archives de Montréal

C'est par la suite en 1995, dans le cadre du programme **Montréal Vert**, que les Eco-quartiers verront le jour. **25 ans après, c'est plus de 400 ruelles sur 4 300 qui peuvent prétendre à l'appellation «ruelle verte» grâce aux 20 organismes répartis dans 15 arrondissements qui permettent de rejoindre plus de 1 500 000 millions de Montréalais.** Si la ruelle verte représente une part importante de leur travail, il ne se limite pas. En effet, ce mouvement s'inscrit dans une volonté « de promouvoir l'écocivisme et d'améliorer le milieu de vie des Montréalais.e.s par le biais d'action environnementales menées par les citoyens».



2. Qu'est ce que c'est ?

Donc vous l'aurez compris, la ruelle verte ne peut exister si et seulement si il y a une volonté de la part des citoyens.

En premier, il faut créer un comité de ruelle et contacter l'écoquartier de son arrondissement. Ce comité devra réaliser un sondage auprès des résidents et s'assurer de leur adhésion au projet, ainsi que de leur participation à la planification et aux travaux. Une réponse favorable d'une partie des résidents est nécessaires pour passer à l'étape suivante, le pourcentage diffère selon l'arrondissement.

Mais le rôle de l'éco-quartier ne s'arrête pas là puisqu'il fera le lien avec l'arrondissement et explorera au besoin la recherche de financement complémentaire. En effet, le budgets alloué par l'écoquartier pour chaque nouveau comité formé est différent dans chaque arrondissement, dans certains comme dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve il n'a longtemps pas dépassé 4 mille dollars. C'est pourquoi, si le projet se veut plus ambitieux, l'implication financière de l'arrondissement est primordiale.

L'écoquartier sera également responsable par la suite d'organiser des corvées de nettoyage et d'entretien et des activités de ruelle. Il prendra également en charge la supervision de l'enlèvement de l'asphalte et de l'excavation, l'achat de végétaux et de matériaux, ainsi que la formation horticole des résidents et le suivi des comités.



*Inauguration de la première ruelle d'Ahuntsic-Cartierville
Source : Collaboration Spéciale*

3. Pourquoi ?

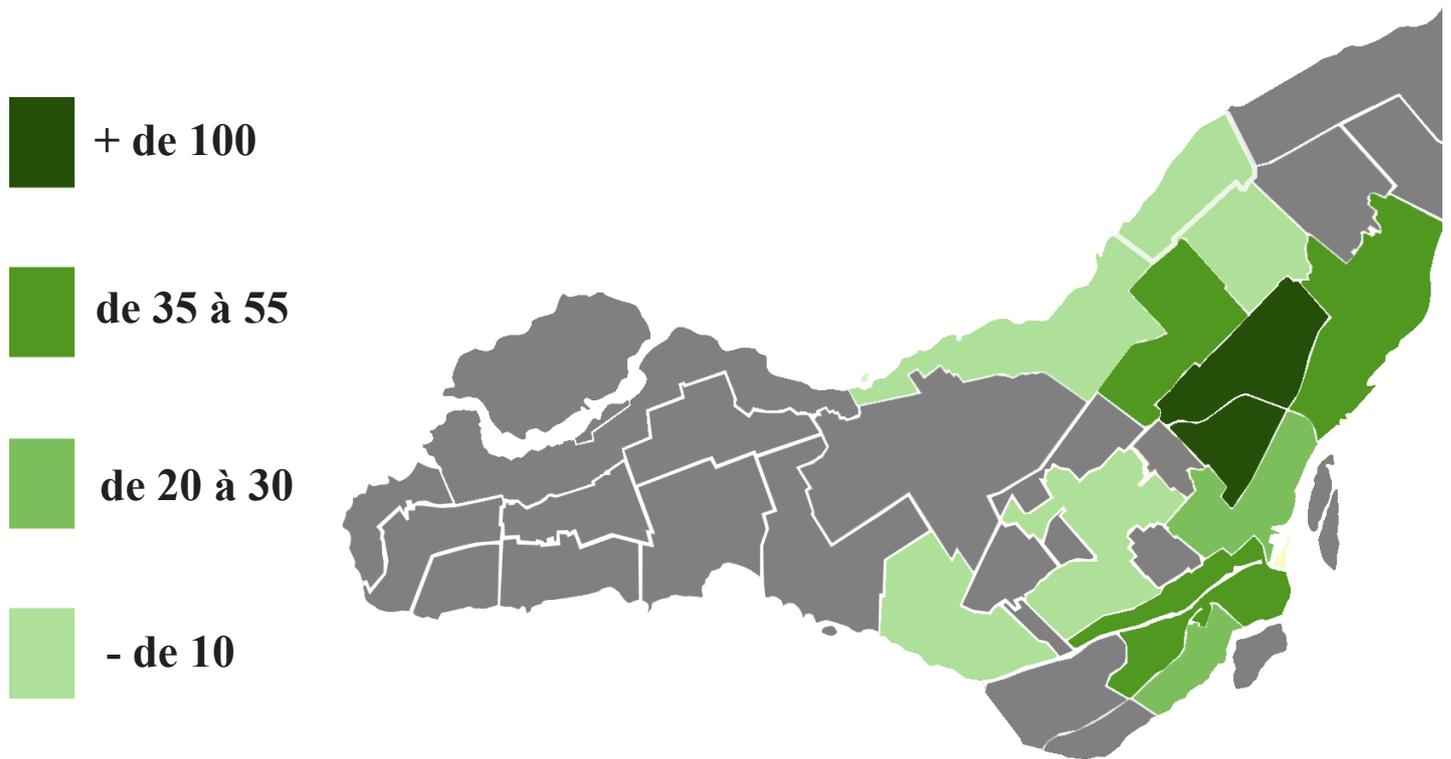
La ville de Montréal, à l'instar de nombreuses villes, fait l'objet de fortes chaleurs l'été. Très minéralisée et densifiée, cet environnement urbain est sujet aux îlots de chaleur ; est appelé ainsi par la Ville de Montréal : «Une zone métropolitaine dont la température est significativement plus élevée que celle des zones rurales environnantes». En effet, à Montréal il n'est pas rare que de grands écarts de température soit observés entre différentes zones, parfois même contiguës. Cette différence est le fruit de plusieurs facteurs anthropiques et naturels. Les apports de la végétation dans cette lutte sont indéniables : elle est une source de bien-être et de plaisir, et son pouvoir apaisant contribue à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air ou l'îlot de chaleur urbain. C'est pourquoi, dans l'espoir de bonifier la qualité de vie et d'accroître la protection de l'environnement, le verdissement des ruelles est encouragé. Au travers ce mouvement, une vraie volonté de développer un réseau parallèle unique dédié aux déplacements doux, prends de plus en plus d'ampleur.

4. Reflet des inégalités

Alors que Rosemont fêta sa 122^{ème} ruelle cette année, certains arrondissement ne fêtaient que leur première. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas obligatoirement par faute d'intérêt de la part des habitants, comme l'explique Olivier Dugas, habitant de Montréal Nord : «ça fait 15 ans qu'on demandait de réparer la ruelle, de l'asphalter. L'arrondissement disait qu'il s'en occuperait, mais ne bougeait pas». Depuis l'arrondissement a accordé 12 000\$ pour deux comités, alors que plus de 50 ruelles pourraient potentiellement faire l'objet d'une ruelle verte.

L'effet domino ainsi que le budget réservé au verdissement dans chaque coin de Montréal sont deux éléments incitatifs importants motivant la prise en main d'un tel projet par les citoyens. Le simple fait de voir des ruelles vertes près de chez-soi, de constater les résultats que peut apporter cet investissement, inspire et crée un effet d'entraînement. Le budget qu'un arrondissement alloue aux ruelles vertes varie considérablement d'un arrondissement à l'autre. Et il a fallu attendre 2019 par exemple pour que l'arrondissement Merci-Hochelaga-Maisonneuve prenne enfin la mesure des choses et triple son budget dédié aux ruelles.





Carte du nombre de ruelles verte, Montréal 2020
 Source : Raphaëlle Pichard

Arrondissement	Nombre de ruelles vertes (2020)	Nombre d'habitants (2016)
Ahunstic	2	134 245
Côte-des-Neiges	8	166 520
Lachine	1	44 234
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	51	136 024
Montréal-Nord	2	84 234
Plateau-Mont-Royal	100	104 000
Rosemont	122	139 590
Saint-Léonard	1	78 305
Sud-Ouest	37	78 151
Verdun	22	69 229
Ville-Marie	29	89 170
Villeray	39	143 853

Tableau du nombre de ruelles vertes par arrondissement, 2020
 Source : Raphaëlle Pichard



II / Les ruelles et l'eau

1.1 L' Alliance Ruelles bleues-vertes

Il y a plus d'une dizaine d'années, alors que la ruelle est en plein essor mais que la gestion des eaux pluviales n'en est qu'à ses balbutiements, Pascale Rouillé est mandatée par le Service de l'eau de la Ville de Montréal. L'objectif était de déterminer si le fait de détourner l'eau pluviale du système de canalisation municipal aiderait à régler les problèmes de surverses. Si les résultats sont prometteurs, la grande quantité d'eau sauvée n'avait pas encore d'usage dédié. Elle propose donc de lier les deux problématiques et développe, avec ses collègues des *Ateliers Ublo*, un concept de ruelle «bleue-verte» reposant sur quatre principes :

- ① **Débrancher les drains de toiture**
- ② **Détourner le drain interne à l'extérieur du bâtiment**
- ③ **Acheminer les eaux via des rigoles végétalisées à travers les cours privées**
- ④ **Retenir et infiltrer l'eau dans les jardins de pluie et autres infrastructures vertes sur la ruelle**

Après en avoir fait la promotion dans les différents arrondissements et être entrée en contact avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal, plusieurs projets se sont mis en branle dès 2015 avec différents organismes locaux. Très vite le principal frein à l'aboutissement de ces partenariats va venir de lacunes observées au niveau de l'implication des citoyens. Si dans l'idéal, elle pensait pouvoir développer cette alliance à des emplacements stratégiques où le réseau d'égout subit le plus de pression, cette idée commence peu à peu à montrer ses limites. Aujourd'hui elle explique : « il faut aller là où le potentiel technique et le potentiel de mobilisation coexistent ». Et pour cause, plus qu'une gestion des eaux pluviales à très petite échelle elle cherche à travers l'Alliance à «revisiter le modèle de gouvernance locale». Pour ce faire, le soutien d'organismes locaux forts et influents est nécessaire. Au fil du temps, elle réussira à l'aide de la SHAPEM et du Collectif 7 à Nous à donner à deux ruelles le titre de «projets-pilotes». Si ça fait déjà plusieurs années que ces ruelles peuvent prétendre à ce titre, aujourd'hui seule celle située dans Hochelaga-Maisonneuve connaîtra ses premiers travaux sur le cadre bâti au cours de l'années 2020, si tout se passe bien.



La lenteur et les nombreuses embûches rencontrées par la ruelle sont le reflet des enjeux sur lesquels travaillent activement Pascale et son équipe. Les trois principaux sont :

1 . Les incitatifs

Pour intervenir sur le domaine privé.

2. La mutualisation

Pour condenser des infrastructures dans un espace restreint

3. La répliquabilité

Pour le que le projet soit rentable sur le plan environnementale, il faut qu'il se répète

Au vu de la complexité de ceux-ci, Pascale s'est entourée d'une quarantaine de partenaires issus de différents domaines qui oeuvrent sur la réalisation d'une étude de faisabilité et sur la recherche de partenaire financiers provinciaux, municipaux et externes.

1.2 La Ruelle Turquoise

La Ruelle Turquoise est le premier site «transitoire» de la première ruelle bleu-verte de Montréal. Elle fût inauguré le mercredi 8 août 2018. La ruelle est «transitoire» car des aménagements de mobilier urbain dits «éphémères» ont été installés. Ces derniers sont testés au vu d'une potentiel installation définitive. En plus de réunir les 4 principes énumérés plus tôt, la ruelle observe plusieurs autres caractéristiques, que voici :

Localisation : Quartier Maisonneuve, entre les rues Ontario, Saint-Clément, de Rouen et Viau.

Montant estimé : 1 million de dollars

Durée estimée des travaux : 3 ans



Financement : à hauteur de 100 000\$ par les Fonds vert dans le cadre d'Action Climat Québec (volet régional), un programme du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques découlant du Plan d'action 2013/2020

Eau détournée du système d'égouts : 2,5 piscines olympiques annuellement

Composantes attendues : 700 mètres carrés d'espace végétalisés, une déminéralisation totale de la ruelle et travée de drainage centrale.

Le plus : La conception de la ruelle a fait l'objet d'un travail collaboratif entre les membres de l'Alliance et les habitants de la ruelle. Entre août 2017 et août 2018, 11 activités ont rassemblé plus d'une centaine de riverain. Ceux-ci ont pu réfléchir et partager leurs idées d'aménagement pour la future ruelle bleu-verte.



*Inauguration de la première ruelle bleu-verte, la «Ruelle Turquoise»
Source : Perrine Larsimont, pour Unpointcinq.ca*



2.1 Les ruelles et l'eau en exemple

Outre les problèmes de suverses mentionnés plus tôt, la ruelle est sujette à différents désagréments en lien avec l'eau. Flaques d'eau, rétention, trous causés par le drainage des eaux, collecteurs d'égout pluvial bouchés... bref, une minéralisation qui entraîne plusieurs jours voir semaines pendant lesquels il va être inenvisageable de laisser les enfants jouer dans la ruelle. Depuis quelques années, plusieurs comités ont donc mis l'accent sur l'atténuation des nuisances causées par l'eau, et ce thème s'est imposé au même titre que les ruelles nourricières ou blanches par exemple. Si plusieurs ruelles bleues-vertes ont fleuries dans différents arrondissements, selon l'emplacement et les moyens à disposition, plusieurs profils sont à distinguer. Nous allons donc en voir plusieurs et étudier leurs composantes comme fait précédemment pour la Ruelle Turquoise.

2.2 Ruelle verte des Pas perdus

La ruelle des Pas perdus fait partie des 7 nouveaux projets de 2019 de Mercier-Hochelaga-Maison-neuve. Jérémy Hamel qui a personnellement travaillé sur ce projet, m'a expliqué que c'était ce genre de projet que l'on préconisait lorsqu'on observé des eaux de ruissellement. La ruelle étant de nature concave, on procède à une déminéralisation au centre de la ruelle. Ce principe de biorétention prati-qué à des endroits clés, ce fait à défaut d'avoir les moyens de pouvoir procéder au pavement complet de la ruelle. Aussi, l'arrondissement de MHM, va préférer ce genre d'intervention qui est visible et participe au verdissement, plutôt qu'un pavage.

Localisation : entre les rues Chauveau, de Marseille, de Cadillac et Bossuet

Cout estimé : Quelques milliers de dollars, à hauteur du budget initial prévu par l'arrondissement pour chaque ruelle

Financement : l'entièreté des travaux et coût a été assuré par l'éco-quartier local

Eau détournée du système d'égouts : aucune

Composantes : Bacs hors sol superficiels et mini excavation au centre de la ruelle.





Fête dans la ruelle Pas perdus, 3 novembre 2019

Source : Mélanie Dusseault, pour Arrondissement MHM

2.3 Ruelle solution verte et bleue près du boulevard Métropolitain

Fin 2012, était inaugurée cette ruelle située au coeur d'un gros îlot de chaleur près du boulevard Métropolitain, pour l'atténuer et participer à une meilleure absorption des eaux de pluie. Cette ruelle représente l'un des premiers projets à avoir inclus ces deux problématiques dans sa réalisation.

Localisation : entre les rues Crémazie et Liège, Drolet et Henri-Julien. Arrondissement Villieray

Coût : 29 000 dollars

Financement : en partie par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec et par la participation de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), l'arrondissement V.S.P. et le Patro Le Prevost.

Réalisation : Service Horticoles Pouce-vert et Eco-quartier Villieray

Eaux détournées du système d'égouts : inconnu



Composantes : création de bandes riveraines avec excavation pour la plantation d'arbres et de végétaux en tout genre (plus de 200), 7 bacs géants en bois de cèdre hors sol et barils de collecte des eaux de pluie.

Le plus : Une partie des arbres a été plantée directement dans le jardins de certains résidents.



Ruelle solution verte et bleue après l'installation des bacs octobre 2012

Source : Patro Le Prevost

2.4 Ruelle verte Lisieux-Verdier

La première ruelle verte de Saint-Léonard, commencée en 2015 à été inaugurée en octobre 2016. Au travers cette ruelle, l'arrondissement a voulu porter un coup fort et faire de ce projet un projet signature. Ainsi, cette ruelle de 300m de long s'est vu transformée par des aménagements dans le but d'augmenter le sentiment d'appartenance, la sécurité, la propreté de la ruelle et bien sûr sa contribution écologique à cet environnement très minéral.

Localisation : au sud de la rue Jean-Talon, entre les rues Verdier et Lisieux.

Coût : inconnu

Financement et réalisation : collaboration entre l'arrondissement, Nature-Action Québec, l'Éco-quartier de Saint-Léonard, l'Université de Waterloo, la Fondation Intact, la Fondation TD des amis de l'environnement, le programme Quartiers 21, Techo-Bloc et Bell.



Composantes : bande de pavé perméable au centre de la ruelle , deux plates-bandes excavées, six bacs de plantation avec végétaux indigènes, deux caches conteneurs et des hôtels à insectes.



Première ruelle de Saint-Léonard, , octobre 2018
Source : Audrey Gauthier, pour TC Media

2.5 Ruelle verte Cartierville

La Ruelle Verte Cartierville a été inaugurée à l'été 2013 par la présence de plus de 350 personnes et plusieurs personnalités politiques du fédéral et du provincial. Nommée lauréat en design urbain par l'Association des architectes paysagistes du Canada, cette ruelle est l'aboutissement d'une collaboration d'envergure. Aussi, la stratégie de gestion optimale de l'eau instaurée a été largement soulignée alors qu'à plusieurs reprises les habitants ont observé l'eau s'infiltrer dans les sous-sols en raison de problème récurrent de drainage. La ruelle, devenue un lieu de partage a largement contribué à

💧 changer l'image du quartier, autrefois insalubre et dangereux.



Localisation : entre les rues de Salaberry et Michel Sarrazin, Grenet et Meulles

Coût : 350 000 dollars

Financement : en partie par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec. Ce projet a également été réalisé grâce à l'appui financier du programme ÉcoAction et de l'INSPQ.

Concept : Jasmin Corbeil, Directeur de projet, Architecte paysagiste senior, Groupe Rousseau Le-fevre

Réalisation : bénévoles, citoyens de Cartierville et employés de Ville en vert.

Composantes : bande de végétation basse au milieu, deux bandes de roulement en béton, plus de 350 arbres et arbustes, 100m² de platebandes et vivaces indigènes, mobiliers urbains, signalisation et éclairage.

Le plus : l'aménagement s'inscrit dans le corridor vert de Cartierville. Constitué de sept sites, l'arrondissement cherche au travers cette initiative à promouvoir les déplacements actifs et l'agriculture urbaine.



Avant-après de la ruelle Cartierville

Source : Association des architectes paysagiste du Québec



3. Que retenir ?

La ruelle verte dite «basique» composée d'éléments de surface, à l'allure presque provisoire représente la quasi totalité de l'ensemble des ruelles aménagées à ce jour. Lorsque les comités se dissolvent ou que l'engouement des habitants s'écaille, il n'est pas rare de voir des ruelles tomber dans un état d'abandon. Alors quand la mobilisation citoyenne flanche en cours du processus de transformation, ou des années après, l'argent et les efforts investis sont alors oubliés comme c'est le cas pour près d'un tiers des ruelles de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce constat questionne l'impact réelle des projets implantés et la pérennité de ceux-ci.

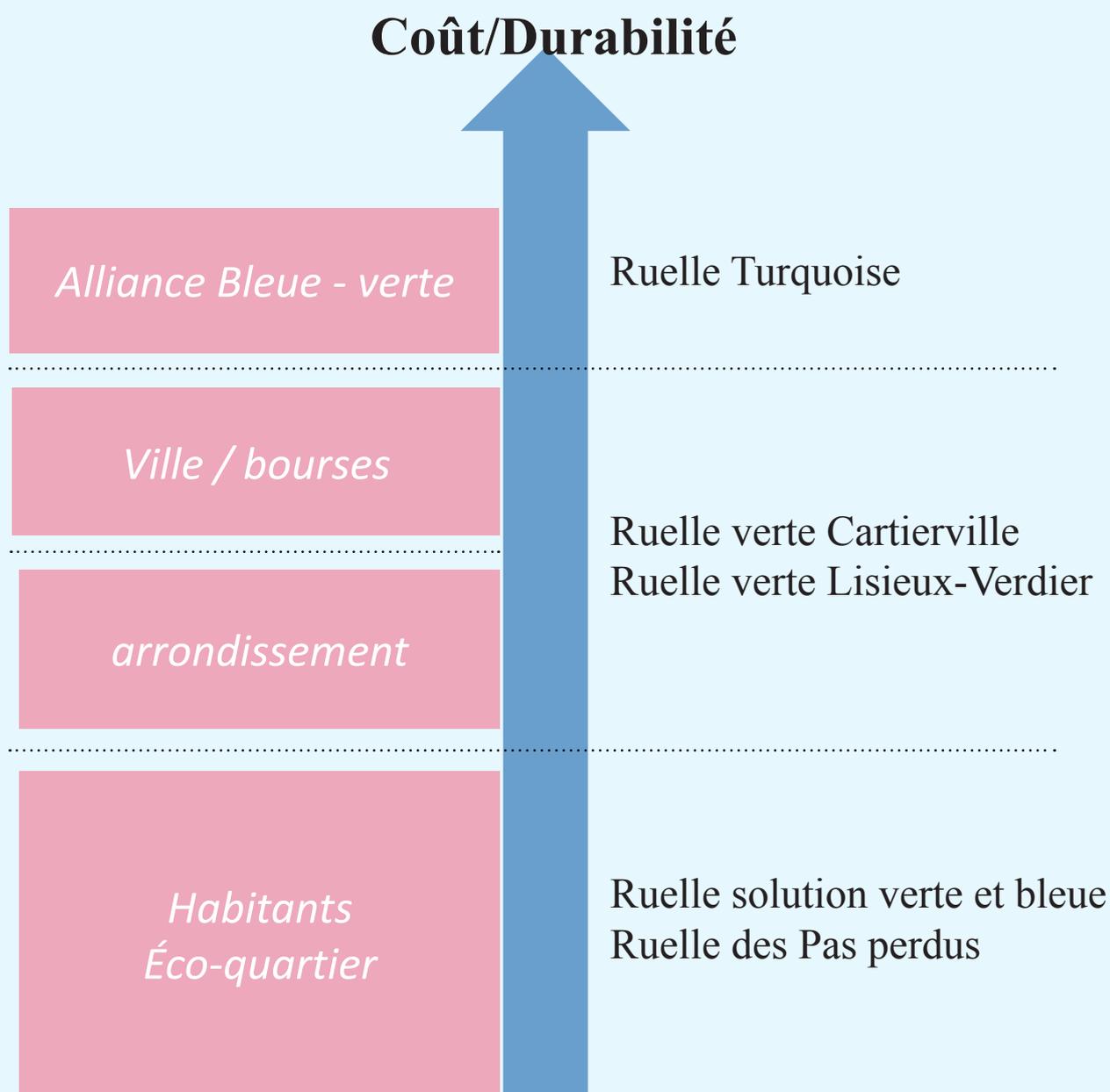
Les 5 projets étudiés, à travers l'intégration de l'eau, interrogent sur la **durabilité** des projets à travers

3 enjeux :

- **La sécurité** : plus l'aspect sanitaire des lieux est soigné, moins la ruelle va être sujette aux dépôts illicites, aux gangs de rue.. Aussi, la réfection de la surface de roulement permet de se déplacer de manière plus sécurisée et optimale. En d'autres termes, elle permet aux résidents de s'approprier pleinement leur milieu de vie.
- **Les égouts** : Les égouts de Montréal ont atteint depuis quelques années leurs limites. Aussi, en fonction des aménagements choisis, la quantité d'eau détournée varie.
- **Les îlots de chaleur** : plus la ruelle a été transformée plus son impact écologique est important. Effectivement, plus la place attribuée aux végétaux et à dépermeabilisation est importante, plus l'eau va jouer un rôle dans la régulation des îlots de chaleur.

Finalement, plus la ruelle a été le fruit d'un travail de compréhension des eaux pluviales, plus le projet a nécessité la collaboration de différents acteurs, de temps et d'argent mais avant tout plus il a eu un impact sur la sécurité, les égouts et îlots de chaleur.. D'ailleurs, cet argent provient de sources ex-ternes, souvent de fonds du gouvernement fédéral. Les très gros projets que l'on retrouve à quelques endroits, sont des projets signatures que les arrondissements portent en exemple. En d'autres termes, toutes les ruelles ne pourraient pas être transformées comme l'a été la Ruelle verte Cartierville par exemple.



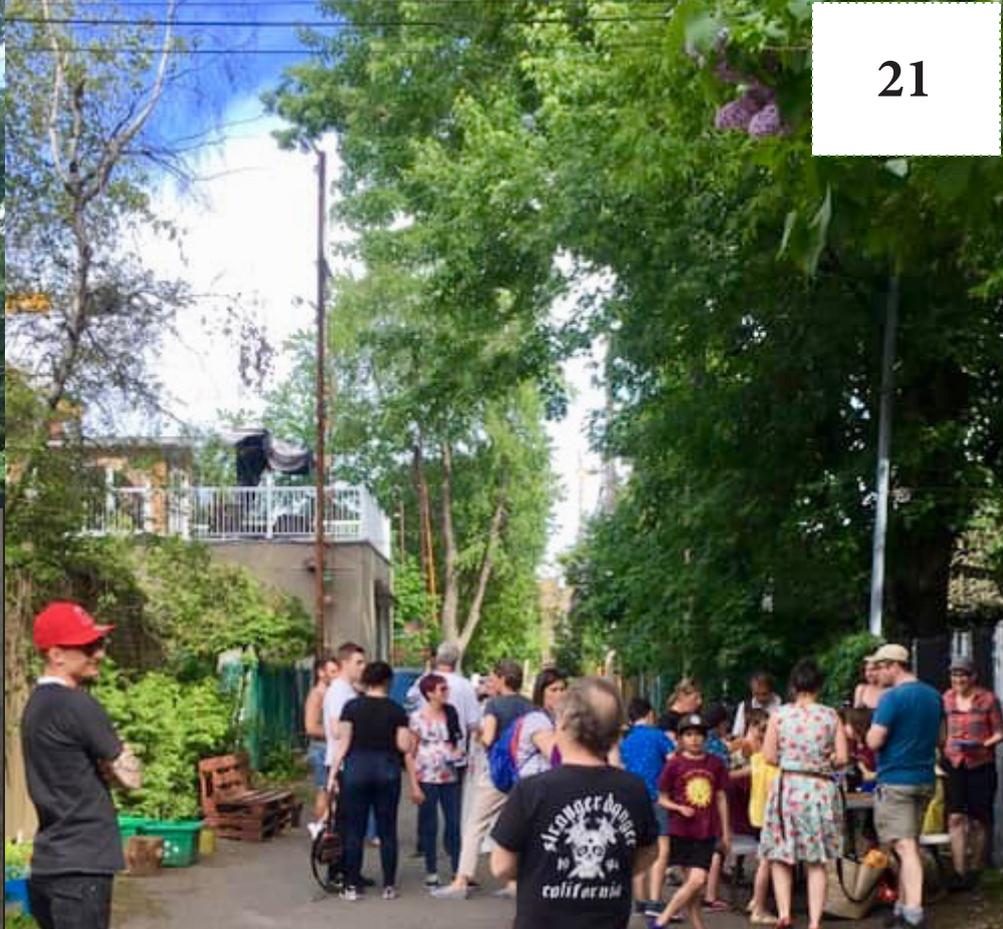


Schématisation des différents profils de ruelle répertoriés

Source : Raphaëlle Pichard







III / Zoom sur l'Envolée

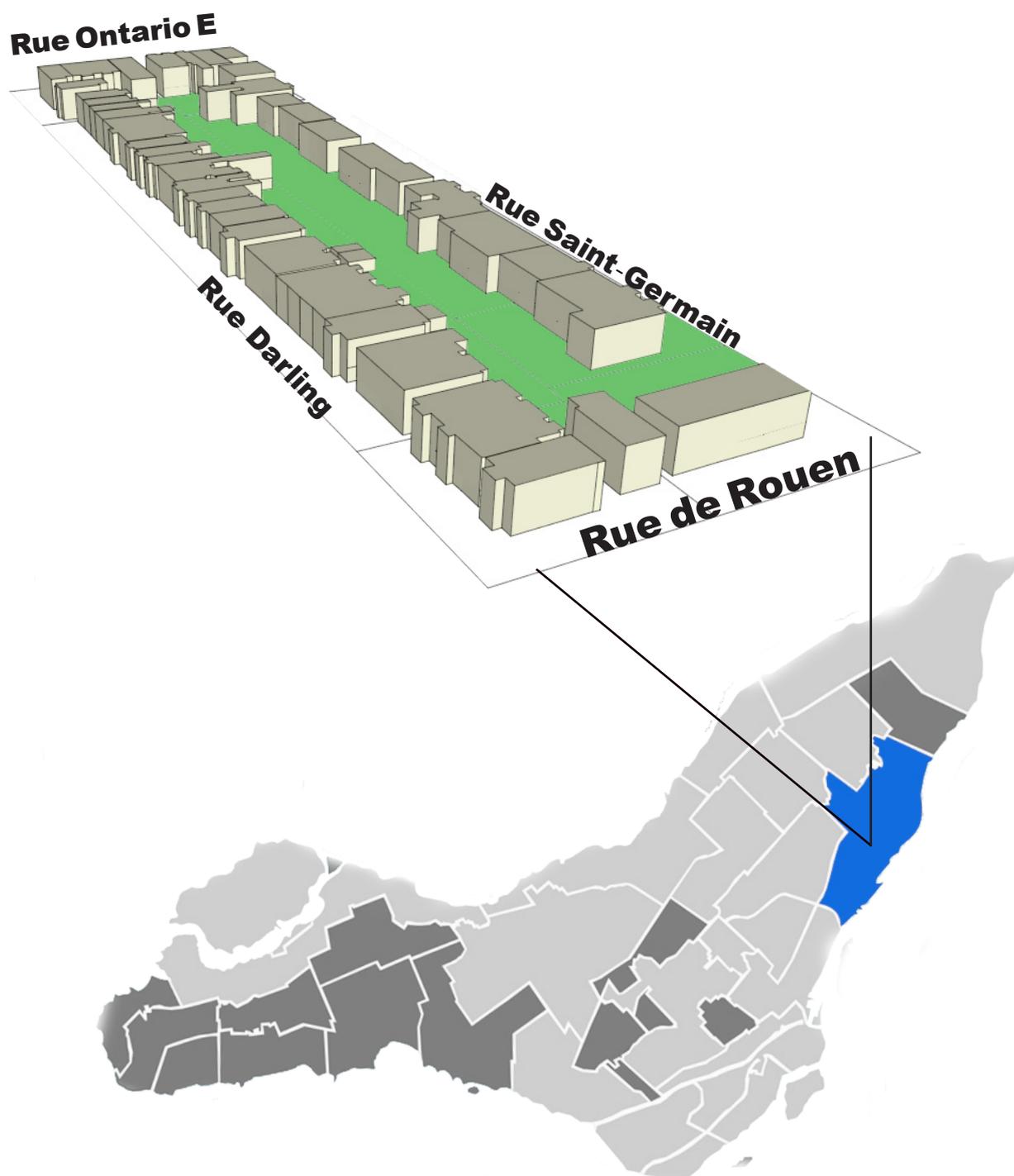


1. Mise en contexte

La ruelle l'Envolée située entre les rues Darling et St-Germain, dans les limites nord et sud des rues Ontario et Rouen. Cette ruelle nord-sud d'environ 275 mètres de long par 6 mètres de larges, et deux ruelles transversales Est-ouest de 68 mètres chacunes, totalise approximativement 2400 mètres carrés. La ruelle a été déclarée ruelle verte en mars 2017, après que les démarches citoyennes aient été réalisées avec succès auprès des quelques 240 habitants. Les riverains de cette ruelle sont pour la plupart des familles avec enfants qui ont à coeur de créer un espace sécuritaire et convivial qui soit durable et écologique. D'ailleurs, le nom «l'Envolée» a été choisi par le comité, après consultation des citoyens, pour souligner les efforts de régénération des insectes pollinisateurs, qui est un des aspects importants du projets. L'une des autres composantes majeures de la construction de leur milieu de vie est le souhait de devenir une ruelle bleue-verte et donc de mettre l'accent sur la lutte aux eaux de ruissellement. Afin d'optimiser le produit des sommes investies dans les aménagements, le comité de ruelle, plutôt que de réaliser des aménagements de surface fragiles et éphémères (bacs mobiles de construction légère, plantes annuelles, etc..) a choisi de favoriser des projets durables qui pourront s'intégrer sans modifications à l'objectif visé : une ruelle bleue-verte. Pour ce faire, le comité répète les appels lancés à l'arrondissement depuis 2017 dans le but d'obtenir l'appui nécessaire à la réalisation de travaux de génie civil qui dépassent la mission de l'écoquartier local. Au grand désarroi des habitants, l'arrondissement n'a jamais donné suite à leurs requêtes. Les quelques fois où les habitants se sont déplacés aux conseils pour réussir à entrer directement en lien avec les élus, ces derniers ont répondu qu'ils allaient s'en occuper, sans jamais le faire.

Pourtant, sans l'aide de ces travaux la ruelle ne peut devenir le lieu de vie tant convoité par ces habitants. En effet, actuellement la ruelle fait l'objet de dépôts illicites, en raison d'un aspect d'abandon et de dévastation qui encourage aussi les automobilistes à rouler à vive allure. Voyons donc plus en détails ce que demande les habitants de l'Envolée et pourquoi.





Localisation de la ruelle l'Envolée
Source : Raphaëlle Pichard



2. La requête

Les habitants de la ruelle, sont sujets à plusieurs phénomènes :

- ① Un système de collecteur d'égout pluvial constamment obstrué par les débris de végétation, avec mare d'eau après chaque pluie, même légère, au point que les habitants doivent périodiquement ouvrir eux-mêmes les collecteurs, et enlever les débris accumulés.
- ② Des riverains qui vivent des événements de refoulement d'égouts à chaque grosse pluie
- ③ Un relief chaotique où les enfants font des chutes à répétition

Les habitants demandent donc à l'arrondissement la réfection de la surface de roulement, et une travée centrale de drainage assurée du pavé alvéolé. Celle-ci installée permettrait de diminuer le volume d'eau pluviale à traiter de 24 mètres cubes en cas de pluie de 10 mm. Il est donc dans l'intérêt de la ville de réaliser cet installation alors même qu'on observe une surcharge des infrastructures grises. Cette vérité, alors qu'on sait que les épisodes de très grosses pluie vont être amenés à se multiplier, risque de devenir de plus en plus problématique et d'entraîner des inondations toujours plus importante.

Dans sa requête à l'arrondissement, le comité met aussi l'accent sur le fait que ces travaux doivent idéalement être réalisés au préalable des interventions de verdissements, si l'on veut s'assurer de ne pas avoir à les refaire. Finalement, cette dernière réflexion est très intéressante, parce qu'elle soulève là un point important. Combien de ruelles vont devoir refaire leurs aménagements si elles ne peuvent s'insérer dans un projet d'Alliance bleue-verte, et combien d'argent et de temps investies cela représente-t-il ? Une donnée qui est difficilement quantifiable à l'heure qu'il est, mais qui soulève bien des questionnement sur l'avenir des 400 ruelles vertes déjà installées.





Etat de la ruelle un jour de pluie
Source : Jean-Paul Soubeyrand



3. Les aménagements

Le mutisme de l'arrondissement n'a pas découragé les habitants qui ont pu profiter de ses trois années pour réaliser quelques aménagements :

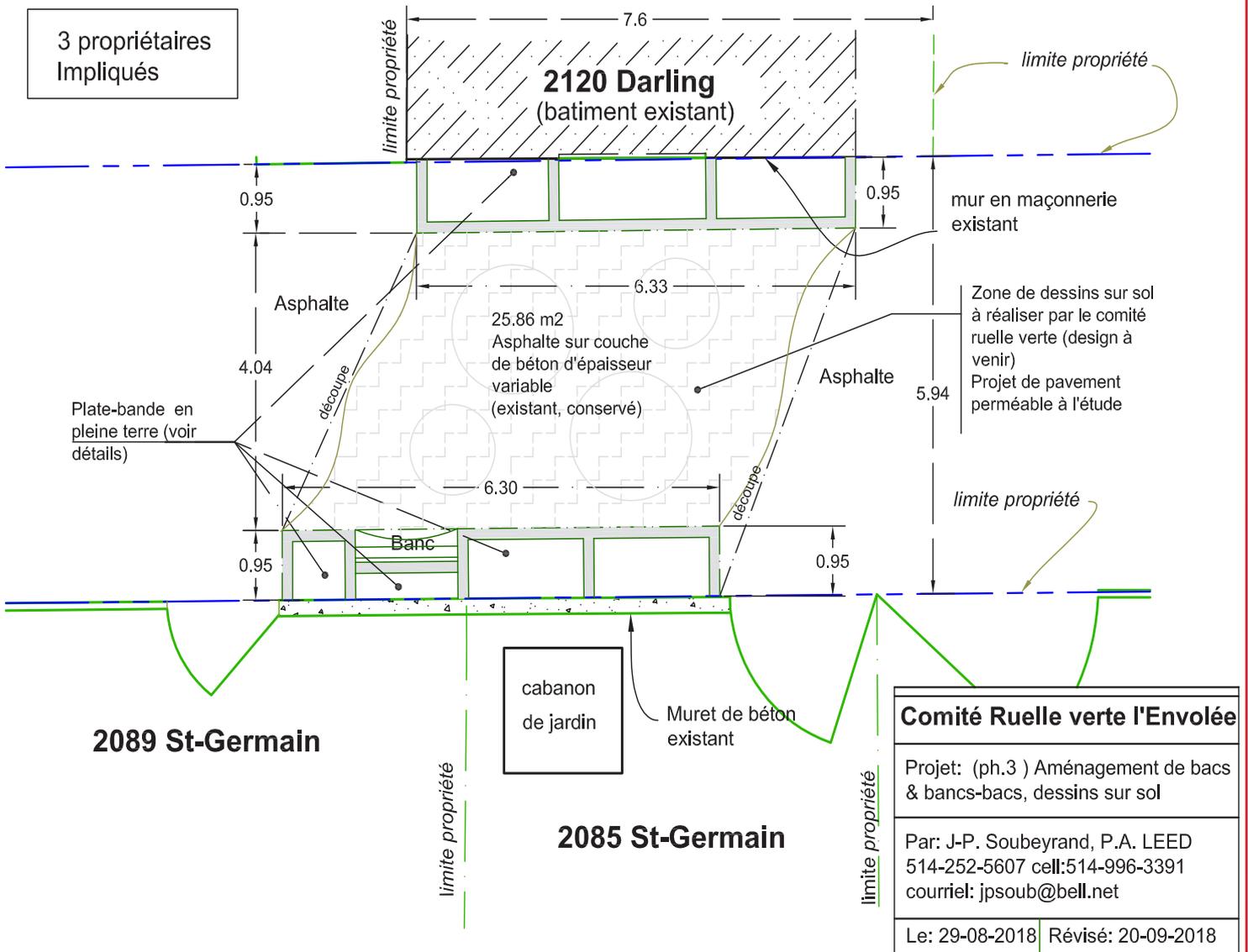
- La construction d'un bac en pleine terre de 25m de long après découpage du revêtement
- Deux bacs de 6m surélevés en pleine terre après découpage de l'asphalte et excavation
- Réalisation de 3 panneaux historiques des ruelles et rues voisines
- Installation de 2 petits bacs à fleur superficiels

Tous les bacs réalisés ont donc été conçus et enrésés dans le sol de façon durable permettant de les maintenir en place même pendant les travaux d'excavation, advenant une réfection des surfaces, ou la conversion de la ruelle en ruelle bleue que les résidents espèrent depuis 3 ans. Si le travail réalisé peut paraître impressionnant, il a surtout demandé beaucoup d'énergie de la part des habitants. L'éco-quartier a financé une partie du matériel et fait pression pour obtenir un financement de la banque TD permettant de couvrir une partie de la main d'oeuvre. Néanmoins, les habitants ont du mettre largement la main à la pâte alors qu'une majorité de l'excavation a été réalisé par ceux-ci. De plus, les efforts ont été concentrés sur 25 mètre de long, soit une très petite partie de l'entièreté de la ruelle. Il est aussi important de noter que les plans ont été réalisés eux aussi par les résidents à qui l'arrondissement n'a fourni qu'un plan cadastral pas dès plus récent.

Finalement, cette étude de cas soulève différentes réflexions et questionnements :

- Les habitants vont-ils maintenir leur effort pour achever de transformer leur ruelle ?
- Les efforts déployés pour obtenir d'infimes financements et avancer pas à pas ne sont-ils pas décourageant et valent-ils la peine ?
- Si la ruelle n'avait pas de ressources humaines, aurait-elle pu arriver à un tel résultat ?
- Si les habitants devaient déménager, qu'advierait-il de tous ces efforts, sachant que le comité composé d'une dizaine de personnes n'est pas représentatif de l'ensemble des riverains ?





Esquisse de l'avant-projet
Source : Jean-Paul Soubeyrand



IV / Pistes à explorer



1. Les recommandations

Au terme des différentes études de cas, **5** recommandations peuvent-être formulées pour accompagner la transition des ruelles vertes vers des ruelles bleue-verte, et ainsi accélérer leur démocratisation :

1. Renforcer le rôle de l'éco-quartier

Actuellement, l'éco-quartier n'a un rôle que d'accompagnement des citoyens dans la réalisation de leur projet. C'est-à-dire que le comité nouvellement formé fait appel à l'organisme pour dessiner les plans, mais ce dernier se doit de respecter la vision voulue par les résidents. Aussi, il doit présenter les plans à arrondissements qui doit donner son agrément. La marge de manoeuvre de l'organisme, pourtant composé de professionnels du paysage et de l'agriculture urbaine, est très faible car soumis au bon vouloir de l'arrondissement.

2. Implication totale de l'arrondissement

Actuellement, comme mis en lumière précédemment, les différences entre les arrondissements sont bien réelles. Dans certains, les ruelles ont été totalement délaissées comme on peut le voir avec l'absence d'entretien apporté à ces espaces. Cette déresponsabilisation de la part de l'administration publique ne peut assurer la pérennité complète des aménagements. De plus, les aménagements prévus par l'Alliance, dont les surface de drainage centrale, requièrent des travaux pour lesquels seul l'arrondissement peut donner le feu vert. L'administration doit donc être présente du début à la fin et plus encore pour assurer la continuité et l'entretien alors même que les résidents se succèdent.

3. Recréer une culture de l'eau

Les Montréalais ont été largement dépossédés de leurs eaux en raison de la privation des berges, de l'urbanisation et de la pollution. Comme beaucoup de citoyens, l'eau a toujours été considérée comme un droit acquis. C'est pourquoi, il faut remettre l'enjeu écologique au coeur de la ruelle verte, qui est pour beaucoup devenu esthétique. Un gros travail de sensibilisation est donc à effectuer auprès des Montréalais.



4. Identifier les endroits stratégiques

Plus la surface couverte par la ruelle est importante, plus ses eaux de ruissellement le sont aussi. De plus, le réseau d'infrastructures grises n'est pas soumis aux mêmes pressions partout. C'est pourquoi ces deux variables pourraient être combinées, afin de recenser les ruelles au potentiel le plus élevé.

5. Proposer des projets cohérents

À l'instar des habitants de la ruelle l'Envolée, il est important de comprendre l'importance de poser des gestes qu'on ne regrettera pas par la suite. Le coût d'une ruelle verte peut varier de quelques milliers de dollars à plusieurs dizaines de milliers, comme nous l'avons vu précédemment. C'est autant d'argent à investir de façon intelligente. Ainsi, il est nécessaire, encore plus dans les ruelles stratégiques de proposer des projets qui pourront s'insérer sans modification dans la ruelle issue de l'Alliance que propose Pascal Rouillé.

2. Les limites principales

1. Initiative citoyenne

L'un des principaux enjeux de la ruelle verte, comme mentionné à plusieurs reprises est l'appropriation de l'espace par ses habitants. Pour ce faire, il faut que les habitants soient impliqués dans l'ensemble du processus et que leur voix soit entendue. C'est pourquoi, bien que l'une des recommandations majeures soit l'implication totale de l'administration publique, il faut qu'elle se fasse de manière équilibrée et juste, pour que les résidents gardent la «mainmise» sur leur espace et ne se sentent pas déposés.



2. La stratégie menée par la Ville

Comme me l'a expliqué Rémi Haf, la stratégie menée par la ville dans l'espoir de diminuer les pressions exercées sur les infrastructures bleues est composée de deux volets. Le premier consiste à encourager la diminution la consommation de l'eau par les Montréalais pour augmenter la part du réseau dédiée aux eaux pluviales. L'autre consiste à pratiquer la déperméabilisation de la ville mais sur de grande surface, comme observé dans le réaménagement du Boulevard Papineau. En d'autre terme, «aller chercher des mètres cubes là où ils sont le moins chères». D'ailleurs la ruelle étant de la responsabilité de l'arrondissement, la Ville en tant qu'administration n'a que très peu de pouvoir sur celle-ci.

3. Eco-embourgeoisement

Les arrondissement où le potentiel est encore à son maximum, correspond aussi aux arrondissement les moins proactifs et dans lesquels vivent des populations moins nantis que celles des arrondissement centraux. Cette donnée est à considérer alors que l'on sait que le verdissement et les aménagements publics peuvent être à l'origine d'une hausse significative de la valeur immobilière. Ainsi, la ruelle verte et bleue doit s'inscrire dans une volonté de laisser les habitants reprendre place et non de les déraciner.



Conclusion

La ruelle représente une chance inégalable pour la Ville de Montréal, alors que beaucoup sont confrontées à la raréfaction de l'espace. Si le verdissement vanté pour contrer les îlots de chaleur a fait son chemin et se propage au quatre coin de la ville, le rôle de la pluie en est encore loin. En effet, les bienfaits de l'évaporation, en raison de l'imperméabilité de nos milieux de vie, ont été bafoués et l'équilibre hydrologique perturbé. La ruelle verte a donc un double rôle à jouer : verdir et augmenter le rôle de l'eau par évapotranspiration. Le deuxième, ne s'est pas encore imposé comme une évidence. Pourtant, la prise en compte de l'eau dans l'élaboration des projets de ruelle verte permet d'augmenter la dimension pérenne de ceux-ci tout en augmentant la sécurité et la lutte aux îlots de chaleur. Aussi, pour les plus ambitieux, ils permettent de soulager les réseaux d'infrastructures grises et de réutiliser l'eau localement. C'est donc tout naturellement qu'on préconise ce genre d'approche, néanmoins elle ne doit pas se faire n'importe comment.

En effet, les urbanistes des *Ateliers Ublo*, ont vu un potentiel encore plus grand pour la ruelle : celui de pouvoir diminuer la quantité d'eau charriée par le réseau d'égout en détournant les eaux des habitations la bordant. Si cette dimension est encore un petit peu futuriste, elle n'est pas utopique, mais requière qu'on l'anticipe. C'est pourquoi, il faut impérativement que l'aménagement des ruelles vertes à venir, se fasse dans le respect des principes élaborés par Pascales Rouillé. De cette manière, le jour où le concept sera validé, l'argent investis et les aménagements ne seront pas désuets.

Si la ruelle verte a longtemps inspirée de nombreuses personnes au travers le monde, elle semble avoir très peu évoluée depuis ses début, il y a plus de 20 ans. Et si l'eau s'imposée comme le nouveau tournant inévitable que la ruelle doit prendre pour assurer sa durabilité et son avant-gardisme ?



Bibliographie

- (2018). Les ruelles vertes : accessibles à tous. *PreventionCDN-NDG.org*
- Gelper, Noémie. (2017). Un avenir pour les ruelles vertes. *Montrealcampus.ca*
- Ferraris, Florence. (2016). Les ruelles de Montréal, un réseau au potentiel unique. *Ledevoir.com*
- Perreault, Mathieu. (2019). Haro sur l'«éco-embourgeoisement». *Lapresse.ca*
- Saint-Louis, René. (2019). Ruelles vertes : quand la mobilisation citoyenne...*ici.radio-canada.ca*
- Mario, Robert. (2014). Chronique Montréalité n°14 - brève histoire des ruelles de Montréal.
archivesdemontreal.ca
- (2016). Une première ruelle pour l'arrondissement de Saint-Léonard. *ville.montreal.qc.ca*
- Gauthier, Audrey. (2016). La ruelle verte de Saint-Léonard enfin terminée. *journalmetro.com*
- Ruelle verte Cartierville. *villeenvert.ca*
- La ruelle verte Cartierville. *aapq.org*
- Leduc, Véronique. (2012). Cartierville à sa ruelle verte. *journalmetro.com*
- Larsimont, Perrine. (2018). Mêler le bleu au vert. *unpointcinq.ca*
- (2012). Une ruelle verte et bleue. *arrondissement.com*
- Favereaux, Anne-Laure. (2011). Une première ruelle verte et bleue dans Villeray. *journalmetro.com*
- *ruellesbleuesvertes.com*
- Gamache, Aurélie. (2019). MHM triple le budget dédié à l'aménagement de ruelles vertes.
journalmetro.com
- Schué, Romain. (2018). Comment Montréal compte-t-elle lutter contre les îlots de chaleur ?
ici.radio-canada.ca
- Jean-Paul, Poulin. (2018). Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a du retard en matière de ruelle verte.
quartierhochelaga.com



